

Un déménagement industriel pour Spontis

Durant tout l'été, la société regroupera ses sites, répartis dans les cantons de Berne et de Fribourg dans des locaux tout neufs, situés dans la commune vaudoise d'Avenches.

Les dépôts Spontis de Domdidier (FR), Ostermundigen (BE), Kallnach (BE), ainsi que ses locaux administratifs à Granges-Paccot (FR) seront transférés cet été à Avenches (VD). Ce regroupement s'inscrit dans le projet Optilog lancé en 2011. L'exploitation d'un site unique permettra une réduction importante des coûts, grâce à une organisation plus performante de la logistique, une optimisation des transports et de nouvelles synergies entre les différents stocks qui seront réunis.

Services assurés pour les clients

Grâce à un plan de déménagement en quatre phases (voir ci-dessous), les clients de Spontis ne seront freinés dans leurs activités que durant les quelques jours nécessaires au transfert de chacun des sites.

| PHASE 1 (S-2) Quinze jours avant le déménagement | PHASE 2 (S-1) Une semaine avant le déménagement | PHASE 3 (S) La semaine du déménagement | PHASE 4 (S+1) Une semaine après le déménagement |
|---|---|--|---|
| Préparation des commandes des clients pour une livraison en semaine (S) | Arrêt des livraisons des fournisseurs de Spontis au magasin déménagé en semaine (S) Service normal de Spontis à ses clients Préparation des commandes pour une livraison en semaine (S) | Déménagement du matériel du magasin Livraison des commandes prévues et préparées en (S-1) Impacts sur les clients Pas de réapprovisionnement des sous-stocks desservis par le dépôt Fermeture du comptoir du dépôt Service de piquet ouvert exceptionnellement 24h/24 durant toute la période où le dépôt déménage | Reprise à partir d'Avenches des services aux clients desservis par le dépôt Reprise à partir d'Avenches de la livraison des sous-stocks desservis par le dépôt Reprise des livraisons des fournisseurs au dépôt de Spontis à Avenches |

Le déménagement en chiffres

Pour le transfert à Avenches d'équipements et d'articles Spontis occupant **300 m²** de locaux administratifs et **8'000 m²** de halles de stockage, l'entreprise de logistique et de transports fribourgeoise Zumwald Transports organisera cet été un déménagement industriel.

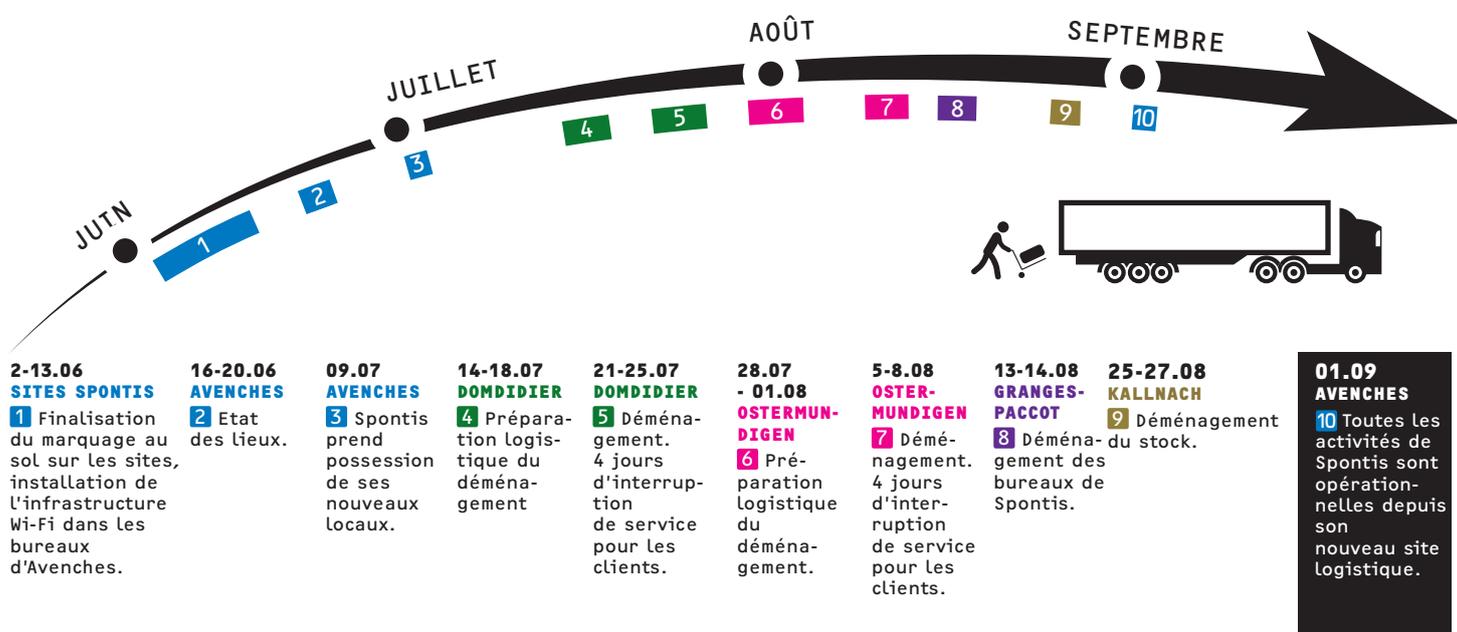
Le transport concerne, entre autres, plus de **1'000** palettes, environ **2'000 m** linéaires de petit matériel, quelque **300** transformateurs électriques d'un poids moyen de **600 kg** ainsi qu'une centaine de bobines de câble d'un diamètre de 2 à 4 mètres.

Etapas du déménagement à Avenches

Prévu de juin à août 2014, le regroupement des sites de Spontis a été conçu pour permettre de minimiser les périodes d'interruption de service durant le transfert des stocks.

Une faible empreinte écologique

En plus d'une gestion optimisée des transports visant à réduire les trajets entre les sites, Spontis, en accord avec ses partenaires, éliminera tout le matériel obsolète de ses stocks pour ne pas devoir le déménager. Ces articles seront revendus ou recyclés. Quant aux emballages nécessaires au transfert des dépôts et des bureaux, leur impact écologique demeure faible: les palettes, ainsi que les bacs en plastique seront réutilisés et les cartons recyclés.



Le transport

Pour des raisons de coût et de temps, le déménagement de Spontis se fera par camions. Pour réduire le nombre de trajets et atténuer l'empreinte écologique des transports, le camionneur n'utilisera que des semi-remorques de 40 t que des camions-grues installés sur les sites chargeront au maximum de leur capacité. Le matériel transporté sera déchargé à Avenches dans les halles, grâce aux palans dont elles sont équipées.

Emballage et conditionnement

Tous les articles stockés sur palettes seront chargés directement sur des camions. Pour le petit matériel, Spontis a acheté une grande quantité de bacs en plastique d'occasion, dans lesquels les articles entreposés sur des étagères seront reconditionnés. Etiquetés, ils pourront être rapidement réintroduits en stock.

Entrée de Spontis à Avenches

Dès le début du mois de juillet, l'état des lieux effectué, Spontis pourra commencer à transférer à Avenches le matériel dont le taux de rotation est faible, permettant d'anticiper sur la semaine de déménagement panifiée.

Réception de la marchandise et mise en stock

Spontis disposera de deux équipes pour superviser les opérations: une pour contrôler la marchandise au départ et l'autre pour la réceptionner à Avenches. Le transporteur prendra le matériel, le conditionnera, le transférera et le déchargera aux emplacements définis par Spontis dans ses nouvelles halles.

La logistique de Spontis: une équipe de professionnels

Les responsables du déménagement possèdent plus de vingt ans d'expérience dans le domaine.

Pour déménager ses stocks et ses locaux administratifs, Spontis s'appuie sur la longue expérience de son équipe logistique et sur les compétences de l'entreprise de transports fribourgeoise Zumwald Transports.

L'opération demande beaucoup de savoir-faire. Les collaborateurs de Spontis devront réaliser le déménagement des magasins tout en continuant à traiter les commandes passées par leurs clients et en assurant la livraison. De plus, l'infrastructure (étagères et «racks») du stock de Domdidier (FR), qui depuis 2012 dessert les clients de Romande Energie et de Groupe E, sera également déménagée. Philippe Lorenz, le consultant externe qui supervise tout le projet (lire l'interview en page 12), a conçu avec l'équipe de logistique un plan de transfert pour mener en parallèle toutes ces activités.

Tous les collaborateurs de Spontis participeront au déménagement. Chaque employé se verra confier différentes activités, allant de tâches administratives au transport de matériel. Un planning détaillé à la demi-journée a été établi pour coordonner leur collaboration.

Les engagements de Spontis

- 1. Assurer la «business continuity»** – Pendant le déménagement, les clients auront accès aux mêmes services, hormis durant une semaine d'interruption d'activités.
- 2. Récupérer l'infrastructure existante** – Les étagères et «racks» du dépôt de Domdidier seront récupérés et remontés dans le dépôt d'Avenches.
- 3. Garantir les délais et les coûts** – L'opération sera réalisée selon le «business case» prévu dans le projet Optilog en 2011.
- 4. Respecter les termes des baux** – Spontis emménage à Avenches (VD) d'ici au 30.09.2014, après avoir résilié et quitté ses anciens sites dans les délais: Domdidier et Granges-Paccot dans le canton de Fribourg, Ostermundigen et Kallnach dans le canton de Berne.

Quelques acteurs du déménagement de la logistique Spontis



Claude Fragnière

Magasinier depuis plus de trente ans, il travaille à l'entrepôt Spontis de Domdidier, où il collabore à la gestion du stock et au service de piquet.



Walter Grünig

Magasinier à l'entrepôt Spontis d'Ostermundigen où il collabore à la gestion du stock et au service de piquet. Walter œuvre dans le domaine de la logistique depuis plus de trente ans.



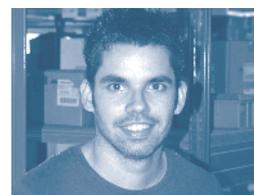
Fabienne Baudet

Responsable de la logistique du magasin Spontis de Domdidier, elle possède une expérience de plus de vingt ans dans la logistique. Fabienne a également été cheffe de projet pour deux sociétés dans le secteur médical.



Roland Curty

Magasinier à l'entrepôt de Domdidier, il collabore à la gestion du stock et participe au service de piquet. Depuis près de trente ans, Roland exerce ces activités.



Steve Rey

Remplaçant de la responsable de l'entrepôt Spontis Domdidier, il a travaillé dans le service après-vente (SAV) et est au bénéfice de dix ans d'expérience dans le secteur de la logistique.

Interview

«Tout est mis en place pour que Le déménagement soit un succès»

Spontis transfère ses dépôts actuels sur un nouveau site à Avenches (VD). Rencontre avec Philippe Lorenz, consultant spécialisé qui orchestre ce déménagement.



Combien de temps a duré la mise en place du déménagement?

PHILIPPE LORENZ Une opération de cette complexité nécessite de longs préparatifs. La réunion de lancement du projet s'est tenue le 7 janvier dernier. Auparavant, comme consultant externe chargé de l'organisation, j'avais travaillé durant plusieurs semaines pour définir la gouvernance et la méthodologie de tout le projet. L'équipe logistique prépare le terrain depuis le début de l'année tout en assurant en parallèle les services quotidiens pour ses clients. Le transfert du matériel des quatre sites de Spontis à Avenches demandera, quant à lui, cinq semaines de travail cet été.

Comment se déroulent les travaux et quel est votre rôle?

Dans le cadre du Comité de projet (Copro), qui se réunit toutes les trois semaines, je rencontre les responsables des différents chantiers du déménagement et le directeur de Spontis. Comme chef de projet, mon rôle est de superviser les travaux en veillant au respect des délais et des budgets. Lorsqu'un problème survient, nous l'identifions et je fais des recommandations. Déménager signifie aussi la remise en question de processus et d'outils pour les différents services de Spontis. Leur optimisation relève de l'accompagnement au changement également prévu dans le projet.

Le déménagement suscite-il des interrogations chez les partenaires?

Bien sûr, tout changement est source d'appréhensions. Mais le plan adopté veille à minimiser les périodes d'interruption de services. Jürg Hosner, Key Account Mana-

ger chez Spontis se charge de la «gestion du changement et de la communication» en étroite collaboration avec l'équipe du projet, les collaborateurs et les clients. Le Comité de pilotage, présidé par Christophe Bossel, chef d'activités Réseaux de BKW et membre du conseil d'administration de Spontis, assure la gouvernance du projet et supervise sa progression.

Quelle est votre impression sur l'équipe de logistique?

Ce qui m'enthousiasme, c'est la grande motivation et l'engagement dont fait preuve l'équipe de projet. Les gens prennent leur mission au sérieux, ils travaillent et rendent à temps leurs dossiers. Même si, bien sûr, dans un projet de cette ampleur, il faut accepter de remettre parfois l'ouvrage sur le métier. Je constate en séance une réelle ouverture au dialogue et la volonté de trouver des solutions. Les échos que nous avons du terrain confirment qu'une bonne collaboration règne entre tous les acteurs concernés par ce déménagement.

CV

Philippe Lorenz, 47 ans, fondateur d'Enatis Solutions Sàrl, est un consultant spécialisé dans l'accompagnement opérationnel de sociétés technologiques. Ingénieur EPFL et titulaire d'un Executive MBA, il gère des projets complexes de changement, d'organisation et d'optimisation. De 2012 à 2013, il a dirigé pour Spontis et ses clients leurs opérations de transfert de logistique. Il vit à Vevey (VD).